



European Citizens Crowdsourcing project (EUCROWD)

<http://www.inepa.si/eucrowd/>

Conférence EUCROWD de Paris (France) :
*Co-construire la politique avec les citoyens pour
améliorer la démocratie en Europe - 20 juin 2017*

Co-organisé par : Parlement & Citoyens

<https://parlement-et-citoyens.fr/>



Table des matières

[Table des matières](#)

[I. Présentation de l'événement](#)

[Dossier du participant - Programme](#)

[Informations à propos de l'événement](#)

[Participants à l'événement](#)

[II. Vers une intelligence collective repensée : cas de crowdsourcing dans l'action publique et au sein de la société civile](#)

[Une volonté politique face à la crise démocratique actuelle](#)

[Comment diversifier les publics et inciter à participer ?](#)

[Pour une société civile co-construite](#)

[III. Comment intégrer les publics éloignés au processus participatif de crowdsourcing ?](#)

[Quels freins à la participation citoyenne ?](#)

[Des solutions pour répondre à l'absence de participation](#)

[Les objectifs de la participation citoyenne](#)

[IV. Evaluation et impacts de la conférence](#)

[Photos de la conférence](#)

[Article du "Courrier des maires"](#)

[Article "Eucrowd" sur Parlement & Citoyens](#)

[Réponses aux questionnaires](#)

I. Présentation de l'événement

A. Dossier du participant - Programme

PROGRAMME

- 9h00** Accueil
- 9h30** **Ouverture et présentation**
Clara Boudehen, Parlement & Citoyens
Elisa Lironi, European Citizen Action Service (ECAS)
- 9h45** **Colloque : crowdsourcing et décideurs politiques, expériences et visions des élus sur la participation citoyenne**

Joël Labbé, sénateur du Morbihan, **Henri Cabanel**, sénateur de l'Hérault, **Cécile Sornin**, adjointe au maire de Mulhouse, en charge de la démocratie participative, **Christine Hennion**, députée.
- 11h15** Pause
- 11h45** **Table ronde : crowdsourcing et société civile, vers une intelligence collective repensée**

Pascale Ribes, vice-présidente de l'Association des Paralysés de France, **Thierry Cadart**, secrétaire national de la CFDT, **Dominique Gillier**, vice-président du Conseil Economique Social et Environnemental , **Sébastien Moreau**, Paris 2024.
- 13h** Pause déjeuner
- 14h30** **Ateliers : le défi de la participation des publics éloignés**
- Economie & Territoires : l'accès au numérique (0h45) 
 - Sociologie & Culture : l'usage du numérique (0h45) 
 - European diversities, local issues (1h30) 
- 16h30** Pause
- 17h** Restitution et clôture

B. Informations à propos de l'événement

Lieu	Palais du Luxembourg, 26 et 46 rue de Vaugirard, Paris
Date de l'évènement	20 juin 2017
Nom de l'évènement	Co-construire la politique avec les citoyens pour améliorer la démocratie en Europe
Site de l'organisateur	http://www.inepa.si/eucrowd/
Site de l'évènement	https://parlement-et-citoyens.fr/events/co-construire-la-politique-avec-les-citoyens-pour-ameliorer-la-democratie-en-europe

C. Participants à l'événement

Total des participants : 56

Détails :

Participants	Hommes	Femmes	< 30 ans	30<x>65 ans	< 65 ans
Effectifs	26	30	19	28	9

Associations et entreprises représentées lors de l'événement : Voxe.org, Make.org, Empreintes citoyennes, l'Association des Paralysés de France, Res Publica, Démocratie Ouverte, The Democratic Society, SNCF Réseau, Mairie de Paris.

Parlement & Citoyens

Depuis 2013, l'association Parlement & Citoyens permet aux citoyens d'écrire la loi en toute transparence avec les parlementaires grâce à sa plateforme numérique. Elle poursuit trois objectifs : renforcer l'efficacité des politiques publiques, la légitimité des lois produites et la confiance des citoyens envers les acteurs politiques.

En 2017, l'association peut compter sur une communauté de près de 35 000 citoyens et 30 députés et sénateurs, et sur un conseil d'administration multipartite qui garantit l'indépendance de sa démarche.

Parlement & Citoyens est l'un des huit partenaires du projet Eucrowd dont l'initiative a été identifiée par la Commission. L'association organise cette conférence en France.

II. Vers une intelligence collective repensée : cas de crowdsourcing dans l'action publique et au sein de la société civile

A. Une volonté politique face à la crise démocratique actuelle

Après une présentation de la journée orchestrée par Elsa Lironi de l'association European Citizen Action Service et Cyril Lage, Président de Parlement & Citoyens, les participants ont pu suivre le colloque « Crowdsourcing et décideurs politiques, expériences et visions des élus sur la participation citoyenne ».

Aux côtés de Clara Boudehen qui a animé cette séance, les sénateurs Joël Labbé et Henri Cabanel, l'adjointe au maire de Mulhouse Cécile Sornin et la députée Christine Hennion ont évoqué et encouragé les dispositifs de participation citoyenne. Par leurs expériences et leur volonté politique, ces élus oeuvrent au quotidien pour faire de la participation et de la transparence des principes politiques majeurs.

Tous s'accordent sur le constat : la défiance des citoyens vis-à-vis du système politique et des acteurs politiques. Les citoyens s'intéressent à la politique mais se méfient de la manière dont elle est organisée. Il est important de changer de méthode et de rentrer dans une dynamique participative. Le sénateur Henri Cabanel évoque l'influence des innovations démocratiques entre les pays d'Europe et notamment des référendums citoyens en Suisse. La question démocratique est un enjeu majeur en Europe et selon le sénateur Joël Labbé : "l'Europe ne vivra que s'il y a une conscience européenne, et cette conscience passera par la démocratie participative".

Les outils numériques sont considérés comme essentiels pour accompagner ce nouveau processus démocratique et participer à sa diffusion. Christine Hennion a par exemple réalisé toute sa carrière dans l'expertise numérique, Joël Labbé a quant à lui porté une consultation numérique sur la "loi Biodiversité", où 10 000 citoyens et organisations ont pu enrichir le texte initial. Cécile Sornin, dans la ville de Mulhouse, en Alsace, donne la possibilité aux citoyens ne pouvant pas se déplacer de participer au processus de décision publique via une plateforme numérique qui leur est réservée. Enfin, Henri Cabanel a présidé un rapport au Parlement, intitulé Démocratie représentative, participative, paritaire, qui met en exergue les nouvelles possibilités démocratiques via les outils numériques. Le rapport présidé par

Henri Cabanel est à retrouver ici :

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2016/r16-556-1-notice.html>

B. Comment diversifier les publics et inciter à participer ?

Ces acteurs politiques cherchent au quotidien à co-construire leurs décisions mais se heurtent parfois à quelques difficultés. Ils doivent par exemple éviter de créer des lieux de débat qui attirent toujours les mêmes personnes. Il y a, chez ces acteurs, une recherche de diversification des publics afin de ne pas créer une participation qui se reposerait uniquement sur l'usage du numérique.

A été soulignée la nécessité de concilier réunions en présentiel et outils numériques pour obtenir une plus grande participation des citoyens. Par exemple, Cécile Sornin met en avant les conseils des jeunes, et les conseils des aînés qui sont en place à Mulhouse. Le numérique ne fait qu'accompagner l'activité participative sur le territoire. De nouvelles formes de mobilisation sont également expérimentées dans les lieux publics, comme le théâtre législatif. Des scènes sont jouées en public avec des spectateurs qui peuvent proposer des lois. Cette élue souligne qu'il faut du temps pour réaliser ce genre d'initiatives et que la "révolution numérique" ne se fera que progressivement.

Une question a également été soulevée lors de l'interaction avec les participants au colloque : une participation uniquement numérique peut-elle accentuer le décalage existant entre ceux qui votent et ceux qui ne se rendent plus aux urnes ?

Henri Cabanel rappelle la "fracture numérique" qui touche les zones rurales du territoire : "Il faut que nous ayons des connexions entre les citoyens, et pas seulement des connexions numériques". Il perçoit une certaine complémentarité entre les outils pour arriver à une participation plus globale. Une meilleure articulation des dispositifs de participation sur les territoires favoriserait cet élan démocratique. Joël Labbé veut continuer à "donner de l'importance à la réunion physique", il demande aux élus de "prendre le temps d'écouter les citoyens".

C. Pour une société civile co-construite

La concertation a ensuite été à l'honneur lors de la table-ronde intitulée « Crowdsourcing et société civile, vers une intelligence collective repensée ». Pascale Ribes, vice-présidente de l'Association des Paralysés de France, Thierry Cadart, secrétaire national de la CFDT, Dominique Gillier, vice-président du Conseil Economique Social et Environnemental et enfin Sébastien Moreau, représentant de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2024, ont échangé autour de leurs expériences participatives. Dans leur organisation respective, ces acteurs de la société civile ont privilégié le débat et le dialogue afin de faire évoluer leur structure.

- Selon Pascal Ribes, "nous avons tous une part de la solution aux problèmes que l'on rencontre". Il faut s'inscrire dans une démarche pro-active, et véritablement intégrer

les contributions de la plateforme à la décision finale et au programme de l'association. Ce programme a été élaboré par des citoyens et des organisations afin de parvenir à des solutions qui profitent au plus grand nombre. La vice-présidente de l'association considère qu'il faut sortir de la passivité et désormais choisir collectivement quelle est la vision de la solidarité de l'APF. Elle met également l'accent sur la méthode employée, comme les ateliers relais qui ont pu permettre à des personnes de participer alors qu'elles ne l'auraient pas fait initialement.

- Thierry Cadart, secrétaire national du syndicat CFDT, explique pourquoi ils ont choisi de réaliser une consultation en interne. L'objectif initial était de faire évoluer l'organisation et l'adapter à l'évolution du salariat. Il y avait la volonté d'impliquer dans ce projet tous les échelons de l'organisation pour concerner chaque membre du syndicat. La méthodologie suit celle fournie par Cap Collectif afin de créer du débat et de permettre le vote. Les ateliers relais ont été très importants aussi puisqu'ils présentent des arguments favorables et des arguments défavorables pour toute problématique. La CFDT est fière d'avoir pu compter sur les contributions de près de 1500 adhérents et va écrire la résolution avant d'ouvrir une nouvelle plateforme pour discuter de celle-ci.
- Dominique Gillier est le vice-président du CESE, "troisième chambre" de la République qui représente la société civile organisée. Le CESE a deux grands types de missions : il éclaire la décision publique en produisant des avis et participe à l'évaluation des politiques publiques. Ce conseil a déjà une expérience de pratiques participatives : en 2013 il a publié un avis sur une pétition portant sur l'éducation au développement durable. Des groupes consultatifs sur certains avis ont été mis en place mais dernièrement, la participation citoyenne a été développée avec plusieurs projets de plateformes numériques notamment sur l'impact du numérique sur le travail et sur la question de la grande pauvreté. Il existe aussi la pétition citoyenne, qui permet à 500 000 citoyens français de saisir le CESE sur une question précise. Cette pétition citoyenne va être revue et une veille sur les sites pétitionnaires permettra au CESE de s'auto-saisir.
- Sébastien Moreau partage l'expérience de la consultation dans le cadre de la candidature de la France aux Jeux Olympiques 2024. La dimension partenariale de la plateforme est mise en exergue puisqu'elle permet de recueillir les doutes et les questions de tous les citoyens qui souhaitent donner leur avis, sans exception. Cette consultation totalement ouverte et inclusive a été suivie de réunions sur l'ensemble du territoire français, notamment des réunions de concertation en Ile-de-France, qui ont rassemblé 6000 participants. Le format des ateliers relais a permis une large et efficiente participation selon Sébastien Moreau.

III. Comment intégrer les publics éloignés au processus participatif de crowdsourcing ?

Après la pause, des ateliers de l'après-midi ont cherché à comprendre comment compléter et améliorer la participation des publics « éloignés ». Les échanges ont été riches et constructifs entre les différentes associations et entreprises telles que Voxe.org, Accropolis, Make.org, The Democratic Society, l'Association des Paralysés de France, Empreintes citoyennes, Res Publica, SNCF Réseau, ou encore Démocratie Ouverte.

- *Voxe.org* est une initiative neutre et non partisane qui permet aux citoyens de s'informer avec discernement, de débattre de politique plus sereinement et de s'engager plus facilement dans la vie publique.
- *Accropolis* est une chaîne de vidéos innovante qui décrypte l'actualité politique française.
- *Make.org* est une plateforme indépendante et non partisane dont la raison d'être est de catalyser les idées des citoyens afin de mettre en oeuvre les actions qui façonneront la société de demain.
- *The Democratic Society* oeuvre pour une amélioration constante de la démocratie en créant des opportunités pour les citoyens qui désirent participer et en soutenant les initiatives qui les intègrent aux processus de décisions publiques.
- *L'association des paralysés de France* se mobilise pour défendre les droits et accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches au quotidien.
- *Empreintes citoyennes* est une association qui oeuvre en faveur de la citoyenneté active, valorise l'engagement citoyen et favorise le dialogue avec les citoyens.
- *Res Publica* est une entreprise qui réalise du conseil en stratégie et ingénierie de la concertation afin de rendre utiles et efficaces les processus de participation publique.
- *SNCF Réseau* est un établissement public, industriel et commercial qui regroupe tous les services en charge des infrastructures ferroviaires, et qui représente l'unique propriétaire et gestionnaire du réseau.
- *Démocratie Ouverte* est un collectif citoyen indépendant qui agit pour mettre en réseau et accompagner les innovateurs démocratiques, permettre aux citoyens de faire entendre leur voix, et tester de nouvelles manières de faire de la politique.

A. Quels freins à la participation citoyenne ?

Freins propres au processus participatif

- Il existe un frein que l'on peut qualifier de culturel : il n'y a pas de culture de la participation en France, notamment au niveau national. Les citoyens ne sont pas suffisamment "formés" aux processus de participation.
- Un autre frein pourrait-être le manque de légitimité ressenti par les publics. Les citoyens peuvent parfois ne pas comprendre pourquoi ils sont consultés et ne s'estiment pas capables de participer. Nombreux sont les citoyens qui ne se jugent "pas assez experts" pour faire entendre leur voix.

- Concernant l'expertise, nous remarquons que les connaissances demandées peuvent empêcher certaines initiatives. La concertation, par son caractère concret, est sectorielle et peut susciter des craintes de par le degré d'expertise qu'elle suppose.
- Enfin, le coût d'entrée est fort dans le milieu de la participation. Par exemple, le fonctionnement des institutions et des collectivités territoriales, les méthodologies utilisées par les différents organismes de concertation, les éléments de langage peuvent représenter un frein à la participation. De plus, cela nécessite du temps, de l'énergie et de la motivation pour saisir les enjeux d'une concertation.

Freins liés à la manière dont on présente et organise la participation

- Le premier obstacle relevé concerne l'intérêt pour la question. Il existe souvent un problème dans la manière de poser la question. Les citoyens ont besoin de se sentir concernés par la question : si on ne leur explique pas que cela les concerne, ils ne prendront pas part aux décisions.
- Les élus confondent parfois "information" et "consultation", ce qui crée chez les citoyens un sentiment d'inutilité. Il faut que le projet puisse se développer autour des nouvelles contributions des citoyens et non pas qu'il soit pré-établi. La volonté politique doit accompagner toute participation citoyenne.
- Il existe le sentiment que les publics sont les mêmes à chaque consultation. Nous pouvons relever les exemples d'Empreintes citoyennes et de Res Publica puisqu'ils rassemblent essentiellement des personnes plutôt âgées, et assez engagées. La mobilisation des jeunes s'avère délicate.
- L'absence de suivi peut freiner la participation. Il y a plusieurs étapes à respecter et sans lesquelles on ne peut conserver une régularité dans le processus participatif. Exemple d'une concertation réussie à Roubaix, dans le nord de la France où il y avait eu une minorité très formée pour animer la concertation mais aussi et surtout, une permanence sociale qui permettait aux habitants de s'y rendre régulièrement. "La régularité libère la parole".

Freins liés au numérique

- Avec le numérique, l'empathie manque : vouloir comprendre ce que l'autre dit est plus facile en présentiel. En termes d'infrastructures, 13% de la population n'est pas numérisée en France et notamment des jeunes. Il faut aussi chercher des outils classiques pour les atteindre car l'outil numérique trouve rapidement certaines limites.
- Il y a une nécessité d'utiliser les supports de communication adaptés aux publics ciblés. Prenons l'exemple de l'association Voix.org qui a organisé un "tour de

France”, pour recueillir les propositions des jeunes lors de la campagne présidentielle. Les membres présents nous ont fait part du constat suivant : une importante stratégie de communication a été menée sur Twitter, mais les jeunes utilisent peu Twitter ou seulement à des fins professionnelles. Cette idée de communication via Twitter avait été définie à Paris mais la réalité sur le terrain l’a contredit. Nous connaissons aujourd’hui une multitude de plateformes numériques avec des usages spécifiques à chaque plateforme.

- Lors d’une expérience d’un bar associatif avec la mise en oeuvre de plusieurs projets, une réticence au numérique a pu être identifiée. Dans la récolte des contacts, plus d’un tiers des personnes donnent leur numéro de téléphone mais ne donnent pas leur mail car ils ne l’utilisent pas. Pour atteindre les publics il convient de permettre des rendez-vous physiques.
- Les plateformes numériques présentent-elles des caractéristiques qui peuvent éloigner les citoyens de la participation? Certains ne sont simplement pas habitués à échanger de cette façon, pas habitués à développer leur pensée sous cette forme peu habitués non plus à débattre sur la chose publique. Il faudrait aussi revenir à des contenus plus simples et accessibles. Par exemple, le terme « contributions » peut devenir un frein car il sous-entend la nécessité de développer un certain argumentaire.

B. Des solutions pour répondre à l’absence de participation

La pédagogie et la communication au coeur de la participation

- La pédagogie et la communication sont essentielles : il y a un besoin de formation et d’explication sur les enjeux posés par la concertation. L’explication du projet va de pair avec la plateforme collaborative. Consulter est important mais raconter l’histoire du projet est important. Il faut créer une envie, une dynamique participative.
- Faire de la question un enjeu inclusif. Celle-ci doit être la plus large possible pour rechercher tous les publics et pour laisser la force des idées aux citoyens. Par exemple, Facebook peut être utilisé pour dépasser les générations et les classes sociales. Make.org n’a pas vocation à être représentatif de la société française mais souhaite avant tout mobiliser les bonnes volontés via des problématiques qui leur sont chères.
- Pour l’association Empreintes citoyennes, l’objectif est de créer une culture participative grâce aux leviers de l’éducation populaire et de la sensibilisation des publics. Ils ont créé une plateforme du citoyen-actif pour que les pouvoirs publics puissent s’appuyer sur les citoyens qui oeuvrent le plus sur le territoire.

Mobiliser et restituer pour faire participer

- Utiliser les relais d'opinion pour diffuser des messages : les associations peuvent réaliser un travail de pédagogie qui ne sera pas entendu de la même manière que s'il est fait par l'Etat ou les collectivités territoriales.
- Il faut trouver un moyen d'inclure les élites et les experts dans ce processus de mise au service de l'intérêt général. Il ne faut pas les exclure des processus, ils sont très importants mais doivent servir le bien commun.
- Il faut mettre en place un suivi du processus et restituer les résultats pour montrer quel a été l'impact réel des propositions formulées par les citoyens. Faire participer ce n'est pas seulement recevoir des idées, c'est aussi savoir les restituer et expliquer pourquoi elles sont retenues ou non.

Le numérique au secours de la participation citoyenne

- SNCF Réseau met en exergue le digital, qui, même s'il exclut globalement les personnes âgées, reste l'outil le plus simple pour toucher un public élargi. Il permet d'aller chercher plus facilement les personnes éloignées. Un exemple d'initiative intéressante est d'amener le numérique directement aux publics, avec des ateliers en présentiel avec l'outil (l'expérience de SNCF Réseau avec un simple iPad pour que les habitants d'un quartier puissent visualiser les futurs murs anti-son dans leur jardin, ce fut un succès).
- Créer des espaces de participation qui permettent à tous les publics de venir participer : il faut lever les barrières comme le handicap, la garde d'enfants, etc.. Exemple de l'agora numérique à Nanterre qui propose des garderies pour permettre aux parents de venir participer aux débats sur le budget participatif.

C. Les objectifs de la participation citoyenne

- **Enrichir les décisions** (Res Publica), **améliorer l'efficacité des politiques publiques** (Parlement & Citoyens)
- **Permettre la diversité des points de vue** sans pour autant chercher une adhésion de masse, ni une représentativité exacte
- **Créer un éveil des consciences** et redonner foi en la démocratie (Empreintes citoyennes)
- Pour que les citoyens puissent **mettre à l'ordre du jour des préoccupations** qui leur sont chères, pour voir quelles sont les thématiques importantes pour les publics

(comme par exemple la protection animale assez peu représentée dans les médias ou débat public mais c'est finalement un thème assez cher aux français) (Make.org)

- **Faire un “état des lieux” des situations a priori**, et non pas devoir régler des problèmes une fois qu'ils ont eu lieu. Le numérique permet de matérialiser la force des idées. (SNCF Réseau)

IV. Evaluation et impacts de la conférence

A. Photos de la conférence



Colloque : Crowdsourcing et décideurs politiques, expériences et visions des élus



Table ronde : Crowdsourcing et société civile, vers une intelligence collective repensée



Atelier 1 : Comment améliorer la participation des “publics éloignés”



Atelier 2 : Comment améliorer la participation des “publics éloignés” ?

B. Article du courrier des maires

<http://www.courrierdesmaires.fr/70024/oui-aux-civic-techs-a-condition-de-ne-pas-delaissier-le-bistrot-du-village/>

C. Article Eucrowd sur Parlement & Citoyens

<https://parlement-et-citoyens.fr/blog/eucrowd-conference-de-paris>

D. Réponses aux questionnaires

Nous avons recueilli 44 réponses aux questionnaires à la fin de l'évènement. Nous les avons classées dans l'ordre suivant :

- Âge et sexe des répondants

Répondants	Hommes	Femmes	< 30 ans	30<x>65 ans	< 65 ans
Effectifs	19	25	18	21	5

- Considérez-vous être dans l'une des situations suivantes

Situation	Oui	Non
Socialement vulnérable	2	42
Minorité ethnique	0	44
Peu informé	7	37
Habitant d'une zone rurale	4	40
En difficulté économique	7	37
Personne à besoins spécifiques	2	42
Invalidité	2	42
Sans emploi	3	41

- La conférence vous a-t-elle permis d'approfondir vos connaissances sur l'Union Européenne ?

Non	Un peu	Oui	Vraiment
8	21	13	2

Non

Un peu

Oui

Oui, vraiment

5) La conférence vous a-t-elle fait prendre conscience de l'apport du crowdsourcing comme un outil innovant de participation en ligne dans le processus d'élaboration des politiques européennes ?

Non

Un peu

Oui

Oui, vraiment

Nous vous remercions d'avoir pris quelques instants pour remplir ce questionnaire. Ces données anonymes sont réservées uniquement à l'usage de la commission européenne.